















## **PLANS GUIDES**

**DES STATIONS COMMUNAUTAIRES DU GRÉSIVAUDAN** 

**LES 7 LAUX** 



**FÉVRIER 2025** 

# ARCHITECTURE DU DOCUMENT

CHAPEAU INTRODUCTIF ......p.3
 PLAN GUIDE DES 7 LAUX ......p.3
 ANNEXES .......p.52
Caractérisation du parc d'hébergements

**1 document chapeau** qui explique la démarche et les grandes orientations





#### + 3 plans guide (1 par station communautaire)





**1 document chapeau** qui explique la démarche et les grandes orientations



## CHAPEAU INTRODUCTIF

- Introduction p.4
- 1- LE CONTEXTE:
  DES STATIONS COMMUNAUTAIRES PARTIES PRENANTES DU
  TERRITOIRE p.7
- 2- AMBITION ET STRATEGIE
   POUR DES « STATIONS EN TRANSITION » p.12
- 3- LES ORIENTATIONS COMMUNES À TOUTES LES STATIONS - p.17
- 4 TRAME GÉNÉRALE DU PLAN GUIDE
   PRISE EN MAIN / AIDE À LA LECTURE p.19

#### LE TERRITOIRE & SES ENJEUX

Le Grésivaudan est un territoire aux particularités basées à la fois sur sa situation entre montagnes et vallée, carrefour entre massifs (Chartreuse et Belledonne), à la croisée de deux aires urbaines majeures, et sur sa forte attractivité, qui en fait **un territoire à vivre tout autant qu'il bénéficie d'une fréquentation touristique importante.** Fréquentation tirée à la fois par le séjour et l'excursionnisme, le Grésivaudan étant **support de 6 stations de montagne** (Chamrousse, Les 7 Laux, Barioz, Le Collet, Saint-Hilaire, Col de Marcieu) génératrices de retombées économiques fortes. La richesse et la variété de l'offre de loisirs de pleine nature, complétées par une offre d'activité de thermalisme (Uriage-les-Bains et Allevard-les-Bains) est liée à son patrimoine architectural et culturel (Funiculaire de Saint-Hilaire, Fort Barraux, Château du Touvet) en font un territoire pleinement tourné vers une **offre toute saison, riche et diversifiée.** 

Le **tourisme**, brique essentielle de l'attractivité et du dynamisme économique du Grésivaudan, est cependant un des premiers secteurs impactés **par les bouleversements sociétaux** observés ces dernières années:

- Les changements en matière de modes de vie et de pratique de loisirs: accélération de l'attrait des activités de plein air après la période "Covid" et accroissement de la fréquentation des espaces naturels et de loisirs, mise en tension entre la fragilité des milieux et l'arrivée de pratiquants insuffisamment acculturés à la montagne, ses vulnérabilités et ses dangers, etc.
- Les changements environnementaux et climatiques : entrainant de forts enjeux de sobriété, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, dans un contexte

avéré où le réchauffement climatique impacte déjà l'activité des stations de montagne (diminution du manteau neigeux, aggravation de certains phénomènes climatiques,...), les incitant à renforcer leurs actions de diversification des activités de loisirs vers une offre multi-saisons et de refonte de leur gestion.

En réponse à ces changements et pour mieux prendre en main le destin des stations, la communauté de communes porte **une véritable stratégie de transition des trois stations communautaires** depuis 2017 : Les 7 Laux, Le Collet et Le Col de Marcieu. Stratégie qui englobe, dans une démarche innovante, l'ensemble des composantes de ces pôles d'altitude (accessibilité, mobilités internes, hébergement touristique, urbanisme et services publics, domaines skiables, offre d'activités multi-saisons, préservation de la biodiversité et conciliation des usages...) et qui dote Le Grésivaudan **d'une vision intégrée et sur le long terme du devenir des 3 stations**.

105 400 habitants38 000 emplois6 stations de montagne dont3 communautaires

#### **POURQUOI UN PLAN GUIDE?**

L'idée d'un "Plan Guide" qui mette en lumière enjeux, actions, mesures d'évitement et temporalités en une seule et même lecture est ainsi née du besoin de valoriser en un seul document l'ensemble des travaux menés depuis plusieurs années et la manière dont ils produisent une vision prospective et phasée des interventions à mener.

Le "Plan Guide" permet ainsi de regrouper ambitions et actions travaillées sur diverses thématiques clarifiant le cadre fixé pour la mise en œuvre des projets d'avenirs des stations communautaires.

Il permet aussi de **flécher les études à mener** pour avancer sur certaines thématiques insuffisamment maitrisées sur le court terme et de guider les choix pour **prioriser les investissements** et actions à mener.







#### LA CONSTITUTION DU PLAN GUIDE

Le Plan Guide est pensé comme un document assemblier qui vient synthétiser l'ensemble des travaux et stratégies travaillés techniquement avec les élus ces dernières années : souhaité **souple et évolutif** (ré-actualisable en fonction de l'avancement du plan d'actions), il permet de partager entre acteurs engagés, mais aussi avec l'ensemble des parties prenantes, les actions et leur place **dans un cadre d'intervention à court, moyen et long terme**. Il a ainsi vocation tant à être un **outil d'aide à la décision** pour les élus et un appui pour les arbitrages financiers, qu'un **outil de mise en dialogue avec les acteurs.** 

La structuration des actions et des coûts à porter en miroir a déjà amené les élus à des arbitrages forts, comme la réorientation de projets ou la requalification d'hébergements plutôt que la construction neuve, des choix autour de la rationalisation des parcs de remontées mécaniques ou sur les plans d'investissements concernant leur renouvellement, etc.

La lisibilité par tranches temporelles dans les Plans Guides doit ainsi continuer d'appuyer ces prises de décisions stratégiques. *Pendant l'assemblage même des Plans Guides, un certain nombre d'actions ont avancé et sont passées au stade de la réalisation, ces dernières restent mentionnées dans les Plans Guides pour information.* 

#### > LES ÉTAPES DE TRAVAIL:

- Récupération et assemblage des données et études déjà produites
- Proposition d'une architecture du document et de cartographies
- Rédaction de manière itérative avec les élus
- Mise à jour des plans guides en continu

#### STRUCTURE DU PLAN GUIDE

**Un « chapeau » commun à toutes les stations**, rappelant le contexte et l'ambition, la méthode et les orientations pour réaliser la transition des 3 stations communautaires et introduisant la déclinaison spécifique des actions dans les plans guide par station.

#### Un plan guide spécifique à chacune des stations :

- Chacun des plans guides suit la même trame pour préciser tant la convergence des actions vers une ambition, que les particularités de chacun des pôles stations, qui viennent justifier une intervention, voire une temporalité variable des actions sur le court/moyen/long terme;
- Ils comportent, étant donné la multipolarité des territoires-stations, des « zooms » sur les différents pôles qui les composent, pour mettre en lumière à une échelle adéquate les enjeux d'intervention.





## TROIS STATIONS COMPLÉMENTAIRES, DEUX MASSIFS, UN TERRITOIRE

La communauté de Communes Le Grésivaudan compte 3 stations communautaires au profil complémentaire, situées en partie Nord du territoire, à la fois sur le massif de Belledonne et sur le massif de Chartreuse au nord :



**Les 7 Laux (1350-2400m, 120 km de pistes)**, plus grand domaine skiable de la chaîne de Belledonne sur les communes de Theys, des Adrets, Laval-en-Belledonne et du Haut-Bréda.

Clientèle cible prioritaire : sportifs nature, jeunes amateurs de sensations, familles, amateurs de grands espaces et freeride...



**Le Collet (1400-2100m, 35km de pistes)**, station familiale implantée sur d'anciens alpages sur les communes d'Allevard et de La Chapelle-du-Bard et offrant une vue à 360° du Mont-Blanc au Mont Aiguille.

Clientèle cible prioritaire: groupes d'enfants, familles...



**Le Col de Marcieu (1000-1400m – 18ha),** petite station familiale à la journée sur les pentes de Chartreuse sur la commune du Plateau des Petites Roches.

Clientèle cible prioritaire : familles

## Historique de la démarche d'organisation des stations communautaires

**2017** : communautarisation de la station des 7 Laux, du Col Marcieu et du Collet. **Création d'un EPIC pour gérer les stations du Collet et une partie des 7 Laux.** 

**2019** : recrutement d'un groupement de bureaux d'études pour réfléchir à l'avenir et aux enjeux de transition de ces stations. Travail en parallèle sur la gouvernance.

#### 2021:

- Création du Comité Stations (instance politique instaurée par délibération du Grésivaudan), avec 7 conseillers communautaires (1 / commune support de station). Le Comité Stations n'a pas de pouvoir de décision mais est l'instance officielle de suivi et pilotage politique, faisant des propositions notamment en termes de transition et travaillant sur les modèles d'évolution des 3 pôles communautaires.
- Refonte de la gouvernance sur la base des 3 piliers actuels : une autorité organisatrice (Le Grésivaudan), un exploitant unique pour les 3 stations, un OT communautaire.

**2022 : dissolution de l'EPIC et lancement d'un appel à concurrence pour une nouvelle DSP pour Le Collet** (attribution à la SEM des 7 Laux devenue Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan).

Le Grésivaudan reprend en charge le volet de la gestion immobilière en station (équipements publics, villages vacances, appartements...). Il confie à la SEMLG les missions liées aux services publics : gestion des voiries, déneigement et accessibilité, halte-garderie...

Fin 2023 : lancement d'un travail assemblier et décision d'établir le Plan Guide.



#### COMPLÉMENTARITÉ ET MUTUALISATION DÉJÀ EN ACTION

Ces stations s'insèrent dans les écosystèmes naturels des massifs de Belledonne et de Chartreuse. Elles sont aussi, par leur proximité aux bassins de populations et d'emplois, **partie intégrante du tissu économique et social** du Grésiyaudan.

La mise en relation des 3 stations dans un projet global et intégré de développement au prisme des transitions prend tout son sens au regard de leurs profils, articulés en complémentarité pour répondre à un vrai « parcours » d'usage et d'apprentissage de la clientèle. L'offre ski dans les parcours d'apprentissage notamment, permet d'illustrer cette notion de complémentarité, avec une première approche neige au Col de Marcieu, l'offre du Collet pour les premières descentes sur un domaine accessible, et Les 7 Laux pour une pratique plus confirmée.

Évolution des équipements et offre d'activités plein air se positionnent sur le même triptyque : une réelle stratégie de cohabitation entre les usages en station, et plus largement en montagne.

La question des usages pour les équipements, du renvoi des publics entre les sites en cas de saturation ou manque de neige, sont **autant d'innovations** dans la manière de concevoir **la complémentarité** et un **principe de mutualisation d'offre et de services entre les stations** à l'échelle du nord Grésivaudan.



## UN SCHEMA DE GOUVERNANCE EN EVOLUTION

La gouvernance de ces stations ne relève plus du simple échelon communal depuis 2017, année de la communautarisation des 7 Laux, du Col de Marcieu et du Collet. Un **exploitant unique**, la Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan, gère le fonctionnement des 3 stations depuis l'hiver 2022-2023. Cet exploitant est également appuyé par un **office du tourisme communautaire**.

Cette communautarisation est une force pour penser le devenir des stations sur le long terme. Elle a ouvert la voie à un travail partenarial dès 2019 pour « engager la transition à l'horizon 2050 ». Une nouvelle gouvernance élargie a vu le jour (création d'un Comité Stations), qui a permis une première structuration d'actions (actions de réhabilitation ou intervention d'urgence, ďun observatoire lancement environnemental, des études Climsnow, etc.) et une candidature au Plan Avenir Montagne pour se faire accompagner et bénéficier de financements certains pour axes d'intervention. La gouvernance établie permet aussi de tenir des instances d'échanges plus régulières et de faire dialoguer les communes concernées. L'observatoire environnemental en cours de déploiement se veut également une scène d'échange entre les partenaires sur le devenir des stations, l'Etat en premier lieu.

La communautarisation permet des opportunités de **mutualisation** entre les 3 stations et **facilite l'expérimentation et le retour d'expériences**: ainsi le Col de Marcieu est aujourd'hui plus avancé dans sa démarche de transition du fait de son altitude moins élevée et de sa taille. Même si ce site n'a pas l'envergure des deux autres stations, il peut être une source d'inspiration pour ces dernières.

L'année 2025 marque à nouveau une nouvelle étape dans l'évolution du mode de gestion des stations de montagne et plus largement des sites touristiques et de montagne, puisque Le Grésivaudan s'est fixé comme objectif la création d'une Société Publique Locale (SPL) pour assurer la gestion des stations dès la fin de l'année 2025.





#### UNE RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DES STATIONS, INTÉGRÉE À L'ENSEMBLE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

Parce qu'elles sont parties intégrantes du territoire, notamment en tant que brique du modèle économique territorial, les stations ne peuvent pas être pensées à part et en dehors des autres politiques publiques de l'EPCI. Les réflexions sur le devenir court, moyen et long terme de ces stations se sont donc progressivement intégrées aux autres démarches portées par Le Grésivaudan, et s'établissent en dialogue avec les politiques communautaires.

Il s'agit bien ici d'envisager les stations comme des secteurs où les politiques publiques vont se décliner, au-delà du « simple » volet touristique, en intégrant les projets stations dans le développement économique global du territoire autant que dans les enjeux de mobilité, préservation de l'environnement, etc. La mise en dialogue des politiques permet aussi de doter les services d'une ingénierie interne et de compétences plus transversales, qui viendront apporter une expertise moins compartimentée, en lien avec la mise en œuvre des actions des différents plans portés par Le Grésivaudan : maintien et diversification d'activités économiques à moyen-long terme pour des pôles montagnards, mise en œuvre des observatoires environnementaux, réhabilitation et expertise bâtimentaire, mise en œuvre des actions habitat et conditions d'habitabilité.

Le Projet de territoire du Grésivaudan : voté en 2024 dans une version renouvelée du projet établi en 2018, intégrant particulièrement le sujet des transitions, il positionne les 3 stations dans la stratégie globale de déploiement des politiques communautaires. Il réaffirme combien l'activité économique, pilier du dynamisme du Grésivaudan, se doit d'intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique, notamment au regard des conséquences pour les territoires de montagne et les activités qui y sont liées. Préservation des milieux, vigilance quant aux différents usages des ressources pour anticiper les mises en tensions, le projet de territoire engage les communes et les politiques sectorielles dans la prise de conscience d'un regard à long terme sur le devenir du territoire. Il rappelle et renouvelle la vigilance à cette nécessaire articulation entre les politiques publiques menées, qui peut s'appuyer sur les outils dont se dote progressivement Le Grésivaudan pour mettre en cohérence ses actions.

#### **AMBITIONS**

- **1 AFFIRMER** une politique montagne communautaire, porteuse de transversalité thématique et partenariale, au service des communes de montagne.
- 2 ENGAGER les stations communautaires dans une stratégie d'évolution et d'adaptation par une approche globale de leur gouvernance et leur fonctionnement (mobilité, services publics, hébergement touristique et urbanisme, domaine skiable, offres d'activités, environnement et biodiversité...).
- **3 STRUCTURER** le soutien et l'accompagnement des territoires de montagne partenaires (Chartreuse et Belledonne).

Le Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET encore en élaboration et qui va aboutir courant 2025, est l'outil le plus transversal pour cette mise en cohérence des actions au prisme de la transition. Le dialogue projet stations / PCAET est renforcé par les sujets que doit porter le PCAET, notamment autour de la réduction des émissions de GES, tant autour des enjeux de réhabilitation du bâti (état énergétique dégradé des bâtis touristiques construits entre 1970 et 1990) que de régulation des flux motorisés liés à la fréquentation touristique et excursionniste pour les pôles montagne.



Le Programme Local de l'Habitat – PLH: le document stratégique déclinant le volet Habitat du Projet de territoire du Grésivaudan, a été approuvé fin 2024. Résultat d'une démarche volontaire de la part du Grésivaudan, le PLH porte notamment, au-delà de la programmation de logements, un volet sur les besoins en logement des saisonniers (montrant la nécessité d'affiner la connaissance des saisonniers et de leurs besoins pour trouver des solutions adéquates, pouvant passer par des nouvelles formes d'habitat, le réinvestissement de logements ou des solutions innovantes en termes d'habitat temporaire). Il porte les actions en faveur de la réhabilitation des bâtiments dégradés ou passoires thermiques, prenant tout son poids dans la nécessaire animation et intervention sur ces sujets autour de l'immobilier touristique et de loisirs pour les stations communautaires. Les actions croisées du PLH, du PCAET et des plans guides favoriseront la mise à disposition d'ingénierie et la recherche de moyens pour impulser cette réhabilitation.



La stratégie tourisme (dont stratégie Camp de Base): les élus de la communauté de communes Le Grésivaudan ont adopté un schéma stratégique du tourisme et des loisirs pour la période 2024-2028. Afin de s'adapter aux changements sociétaux et environnementaux des territoires de moyenne montagne, la stratégie s'appuie sur deux piliers: favoriser l'accessibilité des publics touristiques (curistes, familles, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite), et décliner les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour encourager un tourisme pérenne. Len plan d'actions se décline ainsi en 4 grands axes: 1) Valoriser une identité de territoire pour se singulariser, 2) Investir des filières structurantes pour le territoire en phase avec les tendances du marché, 3) Engager la transformation du modèle économique pour conforter un tourisme responsable, 4) S'organiser pour rendre le territoire performant.

En parallèle, une « feuille de route » Attractivité du territoire est déployée afin d'affirmer l'identité du territoire et renforcer sa notoriété. Le territoire reste fort de deux constats guidant ses actions : le besoin d'accompagner la transition des activités hivernales dans un contexte d'évolution du climat, et le besoin de structurer l'accueil et la pédagogie autour des usages dans les pratiques touristiques, notamment avec une montée en puissance nette des activités de pleine nature sur son territoire.



La stratégie pastorale : Le Grésivaudan mène une stratégie d'intervention en alpage, articulée tant avec sa politique de confortement de ses capacités de production agricole et alimentaire qu'avec la stratégie d'évolution des stations. Par des actions concrètes et ciblées sur les domaines skiables, l'intercommunalité souhaite limiter les mises en tensions entre pratiques touristiques, ressources et pastoralisme. La mise en œuvre de cette politique de reconquête agricole et de maintien des espaces ouverts sur les alpages se traduit notamment par des actions du type réouverture de milieux au titre de mesures compensatoires, création de logements pour les bergers, mise en place d'impluvium pour les troupeaux au collet, etc.



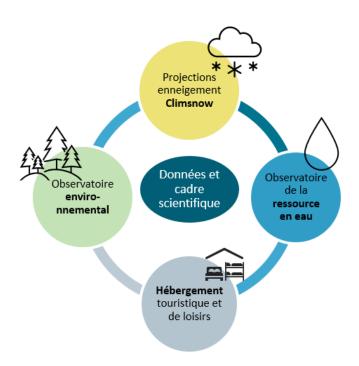
Stratégies biodiversité, environnement et compensations: la communauté de communes établit une feuille de route « biodiversité » qui guidera les actions en matière de continuités écologiques, préservation des ENS, etc.. Elle a surtout l'ambition d'améliorer sa connaissance et sa capacité d'observation territoriale en matière environnementale, structurant ses services et ses actions en ce sens. Elle souhaite développer une ingénierie et des solutions pour mieux se saisir des démarches « Eviter-Réduire-Compenser ». L'observatoire environnemental des stations étant une des outils pilotes parmi ces ambitions.





#### DES DONNÉES ET UN CADRE SCIENTIFIQUE EN PORTE D'ENTRÉE

Il s'agit de « réfléchir dans le bon sens » : les données environnementales et projections climatiques posent **un premier cadrage sur ce qu'il sera possible ou non d'envisager** sur le territoire. Elles sont donc des **entrants** pour penser le devenir des stations. A cette fin, la communauté de communes Le Grésivaudan dispose sur les stations du Collet et des 7 Laux\* de plusieurs dispositifs :



## > Démarche Climsnow sur la prospective de l'enneigement des stations

Développée par un consortium comprenant Météo-France, l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) et ABEST (bureau d'étude spécialisé dans les projets d'aménagement touristique en montagne), la méthodologie Climsnow permet de :

- quantifier les effets du changement climatique sur les évolutions attendues des principales variables nivo-météorologiques et sur la fiabilité de l'enneigement,
- comparer les conditions d'exploitation à l'horizon 2050, avec une prise en compte directe de la topographie et des techniques de gestion de la neige (damage, neige de culture),
- définir des éléments concrets permettant de guider l'EPCI et l'exploitant dans leurs choix d'investissement et leurs stratégies de diversification des activités touristiques.

Attention, cette méthode ne prend pas en compte les enjeux de ressource en eau (notamment pour la neige de culture), les données sont donc à croiser avec celles de l'observatoire de l'eau (voir ci-après)

> Les cartes Climsnow sont intégrées aux Plans Guide par Stations

\*Pas de données Climsnow demandées sur le Col de Marcieu, sa situation en basse altitude ne faisant pas de doute quant à sa vulnérabilité sur le plan des conditions d'enneigement dans les années à venir. Déjà engagé dans une démarche de transition, qui se complète avec les actions fléchées dans le présent Plan guide, il est le pôle le moins tourné vers un maintien des activités neige à moyen et long terme.



#### > Observatoire environnemental

Au-delà de la connaissance du patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore), il s'agit d'un **outil de connaissance et d'expertise, de veille et d'aide à la décision permettant d'arbitrer les actions à réaliser selon leurs impacts**, de suivre les mesures définies par les arrêtés réglementaires fixés par les services de l'Etat et d'évaluer les impacts des projets sur le long terme. Il sert également de support à la structuration d'un réseau de partenaires locaux et d'institutions. Il regroupe 4 composantes :

- **Un support technique** via un outil cartographique (Système d'Information Géographique)
- **Des bases de données** : inventaires de terrain régulièrement alimentés et mises à jour
- Un cadre de suivi : des indicateurs à suivre et à faire évoluer
- **Une gouvernance** : des instances de suivi, de partage et de communication (réseau des partenaires contributeurs).

L'observatoire environnemental est actuellement dans une phase d'acquisition de la connaissance sur 2 à 5 ans (inventaires complémentaires et mise à jour : flore patrimoniale, faune, paysage, ressource en eau, bilan carbone, conduite pastorale).

>> Les données environnementales figurent sur les cartes des Plans Guides par stations

## > Connaissance affinée sur l'état et la caractérisation des parcs d'hébergements

Via des travaux exploratoires engagés depuis plusieurs années avec l'INRAE, Isère Attractivité et l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, Le Grésivaudan bénéficie d'une connaissance fine et

cartographiée de son parc d'hébergement touristique sur les pôles stations (Les 7 Laux et Le Collet -Allevard). Le recensement établi via la base Hebto de l'Agence a permis de déployer une analyse de l'hébergement touristique sur plusieurs volets :

- Connaissance de l'âge du bâti et du fonctionnement des copropriétés touristiques (nombre de locaux et de propriétaires)
- Caractérisation et qualification du parc (locaux en copropriétés touristiques, en centre de vacances, nombre de résidences secondaires...)
- Analyse détaillée sur certaines copropriétés (détail des locaux par copros, analyse des propriétaires, données sur les transactions...) afin de servir d'aide à la décision dans le déploiement notamment d'un plan de rénovation ou d'animation auprès des copropriétés pour des actions de rénovation et de remise en valeur des hébergements touristiques....

>> Les cartes de synthèse des connaissances sont en annexes du Chapeau.

#### > Un travail partenarial : la constitution d'un Observatoire de l'Eau

Il s'agit d'une plateforme qui a pour but de fournir des données objectives et transparentes sur l'eau (d'un point de vue général : petit et grand cycle, milieux, météo...). Les objectifs poursuivis sont de diffuser la connaissance, d'établir un terrain d'échange entre usagers, de contribuer à la pertinence et l'efficacité des débats et permettre un pilotage global et une aide à la décision. Ce travail se fait en partenariat avec l'association Aura EE et sa plateforme Terristory.

L'AGENCE

#### UNE DOUBLE TRANSITION À MENER : DE LA PRÉDOMINANCE DE LA NEIGE VERS DES PÔLES MULTI-ACTIVITÉS, UNE FRÉQUENTATION MIEUX REPARTIE ET LA CONSOLIDATION DE VRAIS PÔLES ÉCONOMIQUES EN MONTAGNE

L'ambition portée dans ce plan guide est celle de permettre aux stations de trouver un modèle économique soutenable qui dépasse la simple entrée touristique hivernale pour réussir la double transition :

- Climatique et environnementale : les stations doivent s'adapter aux changements climatiques et réorienter en conséquence leurs activités, notamment hivernales, tout en préservant les ressources (notamment la ressource en eau) et les milieux naturels.
- Socio-économique: les stations soutiennent, directement ou indirectement, un nombre conséquent d'emplois sur le territoire, qu'il s'agira de faire évoluer en fonction des pratiques, et notamment la réduction progressive du ski l'hiver. Si la diversification à l'année des activités au sein des stations est une piste de solution, elle reste à construire avec l'organisation des milieux socio-professionnels: il n'est aujourd'hui ni envisageable, ni souhaitable d'atteindre le même niveau de services à l'année que celui, très intense, déployé en hiver. Il s'agit de trouver un équilibre économique mieux réparti sur l'année et de s'engager sur une transition économique plus large, moins dépendante du tourisme. De nouvelles façons de faire seront à imaginer.

En conséquence se dessinent des besoins en matière de restructuration urbaine et fonctionnelles des stations: après une phase de prise en main sur un rythme contraint par le réinvestissement de certains bâtis (parfois fortement dégradés, avec une nécessité de mise aux normes pour ceux accueillant du public), le plan d'actions permet d'avoir une vision plus long terme. Il s'agit avec la réflexion globale engagée de sortir du « coup par coup » dans les interventions et de savoir à moyen terme sur quoi investir pour diversifier l'offre et notamment l'économie hors neige. Le tout pour aider les élus à visualiser la cohérence des activités.

La transition à long terme est encore un sujet en amorce, et les Plans guides s'étofferont au cours du temps sur ce volet.

Pour réussir ces transitions, Le Grésivaudan peut s'appuyer sur les atouts de ces stations communautaires, notamment :

- Leur proximité au bassin de population et d'emplois et la qualité des infrastructures de transports qui permet de penser à l'avenir, les stations comme des pôles économiques et de vie multifilières.
- Leur insertion dans les milieux naturels : au-delà d'être des domaines skiables, ce sont avant tout des espaces de reconnexion à la nature, à partir desquels il est possible d'inventer un nouveau modèle économique.
- Leur atout indéniable comme espaces-refuges ponctuels avec le réchauffement climatique et les conditions difficiles pour les habitants des agglomérations voisines en période estivale. La fréquentation en période caniculaire avec une augmentation des bivouacs-fraîcheur en altitude fait déjà pencher les stations et leur environnement immédiat dans ce « tourisme de fraîcheur », avec l'enjeu de canaliser la fréquentation et les impacts des bivouacs sur les milieux.
- Leur rôle à jouer dans l'éducation à la montagne, dans un contexte sociétal où la pratique de la montagne ne s'apprend plus nécessairement par les séjours jeunes et où les codes de la pratique sécuritaire de la montagne toute saison sont mal partagés. Les stations peuvent aussi être pensées comme des lieux pédagogiques d'éducation à la montagne (canaliser les entrées sur les milieux naturels, apporter des messages de sensibilisation sur les comportements à avoir et les milieux dans lesquels on évolue, etc.).

#### L'ÉTAT D'ESPRIT/LA STRATÉGIE À COURT-MOYEN-LONG TERME : RÉHABILITATION, RÉVERSIBILITÉ ET EXPÉRIMENTATION

#### Réhabiliter dans l'enveloppe existante

Une fois intégrées les projections climatiques et la connaissance du milieu naturel, la stratégie de transition des stations **doit avant tout être portée par l'existant**. Aujourd'hui, un certain nombre de bâtiments et d'équipements ne fonctionnent plus ou mal dans ces stations. Il s'agit donc de maintenir les fonctionnalités, et d'abord de traiter les **dysfonctionnements** (urgences liées à la sécurisation des équipements accueillant du public) avant de les faire contribuer à l'ambition de transition de ces stations.

Le parti pris et choix politique est de faire à périmètre constant en questionnant l'état de l'existant et l'adaptation aux besoins actuels et futurs. Un travail en 2 temps est prévu :

- Etablir un état des lieux de l'existant et identifier les travaux d'urgence pour la mise aux normes : les urgences ont jusque-là supplanté la vision stratégique, les moyens sont mis en priorité sur la mise en sécurité;
- Une fois le maintien des usages actuels assuré, évaluer jusqu'où il s'agira d'aller dans la réhabilitation des bâtis / équipements et comment poser les enjeux de réhabilitation demain (services publics manquants, usages émergents avec nouvelles mobilités, évaluer les bâtis peutêtre à déconstruire, etc.), en restant en renouvellement. Audelà de la volonté de sobriété des interventions, les contraintes topographiques et environnementales importantes de ces sites imposent de toute façon de travailler dans l'enveloppe existante, sans s'interdire des projets d'équipements plus performants.

#### Expérimenter, en s'assurant une certaine réversibilité

Les stations communautaires ont avant tout été pensées et construites autour de leur domaine skiable et pour une occupation ponctuelle et saisonnière. Demain, elles pourraient prendre une autre dimension : destination de tourisme de fraîcheur, pôle d'habitat à l'écart des pics de chaleur de la vallée, etc. Pour explorer ces potentiels, il est à la fois nécessaire :

- d'expérimenter: de l'incitation à l'accès à la propriété pour les jeunes ménages sur les balcons de Belledonne. Engager des tests d'activités économiques alternatives au tourisme (start up, tiers lieux, etc.) pour renforcer la dimension économique des pôles et offrir des emplois à l'année sur site.
- de s'assurer de la réversibilité des actions menées pour permettre une certaine agilité dans l'adaptation des stations, en fonction des besoins émergents ou du rythme de diminution/maintien de l'enneigement à moyen long terme.



L'AGENCE

#### **UNE AMBITION QUI SE DÉCLINE DANS LE TEMPS**

Pour atteindre cette ambition, il est proposé dans les Plans guides, en lien avec les réflexions menées par les élus et le plan de financement qui peut raisonnablement être adossé à la stratégie, une temporalité en 3 volets, le niveau de précision des actions étant de fait décroissant :

- Le très court terme d'ici 2026 : les actions déjà engagées, notamment planifiées dans les plans pluriannuels d'investissements, dont on doit s'assurer qu'elles n'entrent pas en contradiction avec la vision long terme du territoire mais participent pleinement à celle-ci
- **Le moyen terme 2026-2035** : les actions à engager d'ici 2032, et qui devront notamment permettre de s'adapter aux conditions anticipées par les études Climsnow en 2035
- **Le long terme après 2032 :** les intentions, se donner un cadrage général suffisamment souple pour parer aux incertitudes qui entourent cet horizon temporal.

Court terme d'ici 2026

**Actions** 

Moyen terme - 2026-2032

Long terme- Après 2032

Intentions



Les communes support, via les 7 conseillers communautaires impliqués dans les échanges du comité stations, sont étroitement associées à la démarche de réflexion sur le devenir des stations. Le Plan guide est ainsi porté par Le Grésivaudan, qui est connecté aux communes supports pour la bonne articulation avec leurs domaines de compétences (gestions sylvicole, documents d'urbanisme...). Le Plan guide pourrait envisager de flécher des "préconisations" pour la finalisation règlementaire des réflexions au niveau communal.

A noter qu'en matière de couverture par des documents d'urbanismes, l'ensemble des communes-supports des 7 Laux sont en **RNU** (projet de PLU pour certaines) et Allevard dispose d'un PLU qui date de 2006. Il s'agira pour la bonne mise en œuvre des éléments des Plans guide, de **se projeter pour anticiper la traduction dans les documents de planification**, et l'éventuelle inscription de projets d'Unités touristiques nouvelles (UTN) le cas échéant.







#### LES ORIENTATIONS COMMUNES A TOUTES LES STATIONS

La structuration du Plan Guide et du plan d'actions est concentrée avant tout autour des compétences du Grésivaudan. Aussi, tant dans les orientations générales ci-après que dans les orientations des Plans guides, les parties les plus étoffées sont celles relatives où le territoire « à la main » pour agir. Dans une moindre mesure, des enjeux de mobilité peuvent être abordés mais restent dépendants du dialogue et d'une mise en œuvre opérationnelle liée à d'autres structures et acteurs.

Les orientations s'organisent en deux principales entrées introduites ci-dessous : les Activités (toute saison, et leurs enjeux de transition) et le volet **Urbanisme et services publics** (les zooms sur la structuration fonctionnelle et urbaine de chacun des pôles stations). Déclinées ici pour les enjeux, ces orientations sont ensuite détaillées par stations dans les Plans guides.

Transition des activités de montagne

## Adapter, diversifier et mieux répartir à l'année les activités en cohérence avec les enjeux climatiques et socio-économiques

Les différents rapports Climsnow offrent des projections sur les conditions d'enneigement à prévoir sur les domaines skiables des 7 Laux et du Collet, notamment à horizon 2035, avec ou sans évolution de la neige de culture. Il s'agit donc de repartir de ces conclusions pour **arbitrer les activités hivernales du domaine skiable à maintenir/développer ou non**, et réorienter en conséquence les autres activités, touristiques ou non, de la station pour rentabiliser les différents équipements existants et répondre aux nouvelles pratiques et demandes.

Il s'agit bien d'aller vers **une meilleure répartition à l'année** des activités, et non d'atteindre toute l'année un niveau d'activités comparable aux saisons hivernales, scenario incompatible avec l'organisation socio-professionnelle des stations. Dans tous les cas, le maintien des activités du domaine skiable ne se fera pas à n'importe quel prix : il faudra s'assurer de **préserver les ressources naturelles** (notamment l'eau) et travailler à la **cohabitation** des différents usages.

Sur la question des activités, 3 orientations sont ainsi déclinées dans les Plans guide :

- **1. Adapter et faire évoluer le domaine skiable et ses équipements,** principalement en prévision du changement climatique (ce qu'on maintient, ce qu'on développe, ce qu'on délaisse), à décliner dans le temps long
- 2. Diversifier les activités et investir les ailes de saison : lancement d'études pour la rentabilisation de certains équipements, déploiement de la stratégie camps de base et de l'ensemble des actions liées aux activités de plein air, avec les enjeux de canalisation des entrées et flux sur les sites pour mieux prendre en compte les problématiques de fragilité des milieux et de la faune.
- **3. Veiller à la complémentarité et la cohabitation de l'ensemble des usages économiques de l'espace :** prendre en compte la pluralité des usages et le besoin d'encadrer leur cohabitation sur les espaces environnant les pôles stations (pastoralisme, agroforesterie, tourisme, usages de l'eau...), inscription du projet du devenir des stations dans un projet plus large de transition économique (anticipation de la réduction des activités neige, devenir de ces pôles économiques dans le territoire du Grésivaudan...).

Urbanisme et services publics

#### Restructurer les pôles de stations

Il s'agit ici de commencer à dessiner une vision sur le devenir des cœurs des stations : à quoi ressembleront-ils demain au prisme des transitions écologiques et socio-économiques ? Qui va y venir, comment, pour faire quoi, sur quelle période de l'année ? Sur la question des mobilités vers les stations (sujet qui pèse le plus lourd dans le bilan carbone des stations), il a été choisi de se limiter ici aux domaines de compétences du Grésivaudan.

Après la gestion des priorités et des interventions d'urgence, qui ont pesé dans le choix des actions à mettre en œuvre à court terme, il s'agit de **réfléchir au devenir des bâtis et équipements/services par pôles** : quelles opportunités, comment rendre le bâti "modulable", pointer les dysfonctionnements en ayant une vision prospective des besoins ? Autant d'éléments inclus dans les plans par pôles (Pleynet – Prapoutel – Pipay – Collet – Super Collet – Pré Rond – Col de Marcieu), assemblant les éléments programmatiques connus.

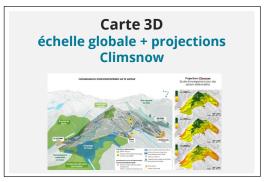
Sur ce volet urbanisme et services publics, 3 orientations sont également déclinées dans les Plans guides:

- **1. Rénover et adapter le bâti existant**: actions en faveur du plan de rénovation réhabilitation des bâtis en allant jusqu'à la perspective long terme d'une réflexion sur l'habitabilité des sites, en lien avec la transition économique des pôles stations, la fin de la prédominance des activités neige et le réchauffement climatique.
- 2. Réhabiliter les espaces publics: en lien avec les problématiques de mobilité, de fonctionnalité des espaces de circulation et de la réorganisation de la localisation des services structurants en matière d'accueil touristique, mais aussi avec la nécessaire réhabilitation des bâtis, une réflexion sur le devenir des espaces publics et leurs aménités est portée par les Plans guides.
- **3. Mobilité et parcours usagers : développer une offre de services en station** : l'ensemble des actions relatives à l'amélioration de la lisibilité des arrêts de bus, des options d'intermodalités et de connexion avec les espaces d'accueil touristiques ou les hébergements touristiques sont intégrées aux Plans guides. Conditions d'accueil des personnes arrivant en bus (services, circulations piétonnes, signalétique), fonctionnalité des parcours mobilités douces, qualité des espaces dédiés, puis amélioration des conditions de stationnement.



Spécificités & grands enjeux pour la station



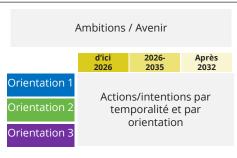


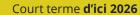






Transition des activités de montagne







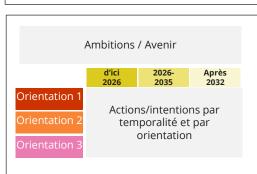
#### Moyen terme - 2026-2032



Long terme- Après 2032



Urbanisme et services publics des pôles stations



#### Court terme d'ici 2026



#### Moyen terme - 2026-2032





Spécificités & grands enjeux pour la station









Long terme- Après 2032

Carte 3D

échelle globale

Transition des activités de montagne

Urbanisme et services publics des pôles stations



Arte 3D

Carte 3D

Des actions classées par temporalité et par orientations, similaires pour les 3 stations

Cot erme d'ici 2026

Carte 2D
échelle des pôles stations

Courtement d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

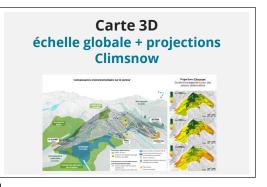
Carte 2D
échelle des pôles stations





Spécificités & grands enjeux pour la station











Transition des activités de montagne

Urbanisme et services publics des pôles stations Adapter et faire évoluer le **domaine skiable et ses équipements** 

**Diversifier les activités** sur les ailes de saisons

Veiller à la complémentarité et la bonne cohabitation de l'ensemble des usages économiques

Rénover et adapter le **bâti existant** 

Réhabiliter les espaces publics

**Mobilité et parcours usagers :**développer une offre de services er

Court terme d'ici 2026

arte 3D

Moyen terme - **2026-2032** 

Carte 3D

Des actions classées par temporalité et par orientations, similaires pour les 3 stations

Coulerme d'ici 2026

**Carte 2D** échelle des pôles stations



Moyen terme - 2026-2032

**Carte 2D** échelle des pôles stations



Long terme- Après 2032





Spécificités & grands enjeux pour la station



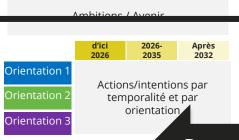








Transition des activités de montagne



Court terme d'ici 2026

Carte 3D



Moyen terme - 2026-2032

Carte 3D

échelle globale

Long terme- Après 2032

Carte 3D

échelle globale

Des actions **localisées** sur les cartes avec un système de numérotation

Urbanisme et services publics des pôles



Carte 2D échelle des pôles stations



2026-2032







LES DE LA MONTAGNE LA WONTAGNE

Spécificités & grands enjeux pour la station

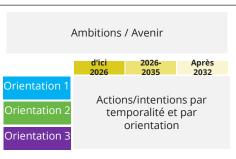






Long terme- Après 2032

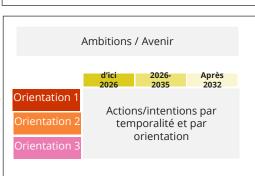
Transition des activités de montagne





Des cartes dédoublées **hiver** (enneigé) / **été** lorsque nécessaire

Urbanisme et services publics des pôles stations



Carte 2D échelle des pôles stations



Moyen terme - 2026-2032

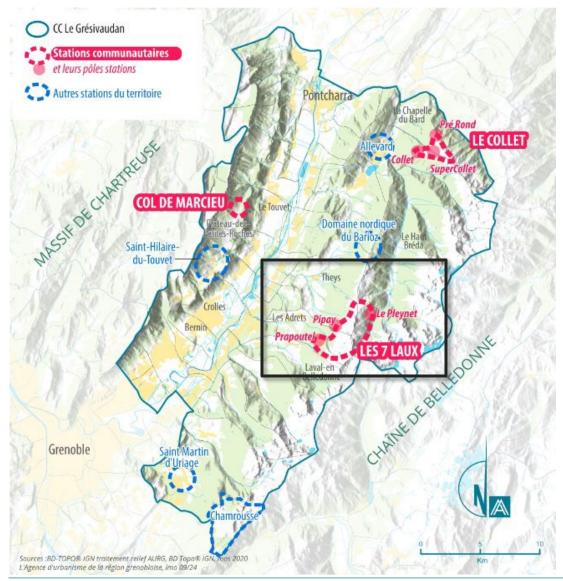
Moyer erme - 2026-2032



# 2. PLAN GUIDE STATION DES 7 LAUX

- Spécificités et grands enjeux de la Station p.25
- Transition des activités de montagne p.31
- <u>Urbanisme et services publics</u> p.39









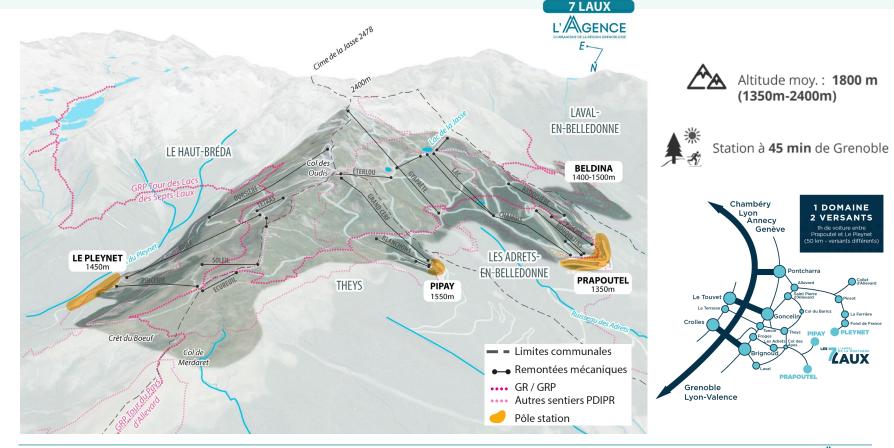


## **4 communes supports :** Theys, Les Adrets-en-Belledonne, Le Haut-Bréda, Laval-en-Belledone

- Plus grand domaine skiable de la chaîne de Belledonne, ouvert depuis 1971: 120 km de pistes en ski alpin et 15 km en ski nordique.
- Parc de 23 remontées mécaniques récent, avec moins de 3% de remontées ayant plus de 30 ans.
- Aujourd'hui peu d'habitants à l'année sur les différents pôles

#### 3 pôles stations

- **Prapoutel : pôle principal** de la station, structuré autour d'un ensemble immobilier, présentant des enjeux de réhabilitation, et de plusieurs équipements liés à l'accueil des visiteurs.
- Le Pleynet : pôle secondaire accessible par la vallée du Haut-Bréda, constitué d'un ensemble immobilier plus restreint, présentant des enjeux de réhabilitation, et d'équipements.
- **Pipay :** pensé comme un **stade de neige**, axé uniquement sur les équipements, avec quelques bâtis liés au fonctionnement des remontées mécaniques et des fonctions d'accueil et de restauration à la journée, absence d'hébergement.
- **Beldina**: **site nordique** en cours de structuration d'une offre d'activités estivales et hors-neige complémentaire.





#### Enjeux environnementaux à l'échelle du domaine skiable

Une grande diversité de milieux naturels et une grande richesse spécifique dans le massif des Sept-Laux avec juxtaposition de prairies, de landes et de forêts :

- De grandes zones de landes favorables à la reproduction du **Tétras-Lyre** ; Présence **de petites zones humides** et d'une **grande tourbière** en bordure de domaine skiable ; **3 ZNIEFF**
- Une stratégie de diversification des plantations et des essences mise en place par les gestionnaires de la forêt afin d'augmenter la résilience du peuplement et permettre son renouvellement dans le temps. Les spécificités du site (accueil du public, fort pâturage) demandent une gestion fine de l'exploitation forestière afin de garantir la cohabitation.
- >> Mise en place d'un observatoire environnemental des stations par la CCLG comme outil de veille, de connaissance, de gestion et d'outil d'aide à la décision



#### **Enjeux socio-économiques**

- Une économie de montagne à sécuriser : le pastoralisme et la sylviculture sont des activités traditionnelles bien présentes en station. La cohabitation des usages et la bonne coordination avec les activités touristiques et de loisirs restent fondamentales.
- Une station pensée sur un modèle dédié au "tout ski" dont l'implantation et la situation permettent peu d'évolution et de transformation
- Construire un accompagnement dans la durée des acteurs de la station à l'évolution du modèle économique à moyen et long terme. Enjeu d'accueil des saisonniers (logement et attractivité de l'emploi) qui interroge l'évolution des métiers de la montagne.
- Des expérimentations sont à engager pour préparer la vie et l'économie de demain en station (habitat permanent pour jeunes ménages, accueil d'activités ou d'entreprises non touristiques...)
- La connaissance fine des emplois sur la station est à construire et l'enjeu de l'emploi saisonnier à intégrer pleinement aux réflexions sur l'avenir de la station



## PLAN GUIDE LES 7 LAUX



#### Parc d'hébergements touristiques

- Une constitution de la station historiquement en **plusieurs phases** (années 70 pour Prapoutel et Le Pleynet, puis des extensions dans les années 80 pour Prapoutel, pas d'essor sur les autres pôles)
- Une structuration autour de résidences en copropriétés, avec présence de nombreuses résidences secondaires (env. 1500) et de meublés mis en location sur les plateformes en ligne
- Des appartements souvent de petite taille, où les leviers de « réhabilitation» ou de « fusion » de cellules pour mieux coller aux attentes clientèles (ou aux besoins de futurs résidents permanents) n'est pas facile à activer
- La présence de résidences de tourisme (notamment au Pleynet) et de Villages Vacances (propriété du Grésivaudan, en cours de réhabilitation lourde)
- Une opération récente au nord de Prapoutel (Granges des 7 Laux)
- Un parc d'hébergement significatif de la fréquentation par les familles



#### **Projections climatiques (Climsnow et études en cours)**

- Décroissance graduelle de l'indice de fiabilité de l'enneigement jusqu'en 2065
- Augmentation du taux de retour des saisons défavorables : 6 années sur 10 d'ici 2050
- Globalement les résultats montrent que, du fait du damage des pistes (augmentant la durée d'enneigement) et de l'apport de la neige de culture (qui reste globalement productible dans les prochaines décennies), le changement climatique aura un impact maîtrisable à l'horizon 2050. Cependant, ceci dépendra du taux d'équipement en neige de culture et de la disponibilité en eau.
- A Prapoutel, en raison des altitudes et des expositions, on peut s'interroger sur la viabilité de la partie basse du domaine à l'horizon 2050, notamment pendant les saisons défavorables et lors des débuts et fins de saisons.
- **Pipay** montre une meilleure résilience aux effets du changement climatique dans les prochaines décennies, mais avec une dégradation des conditions d'enneigement sur la zone débutant en bas.
- **Au Pleynet**, les perspectives d'enneigement questionneront à terme l'accès au secteur de Pincerie.

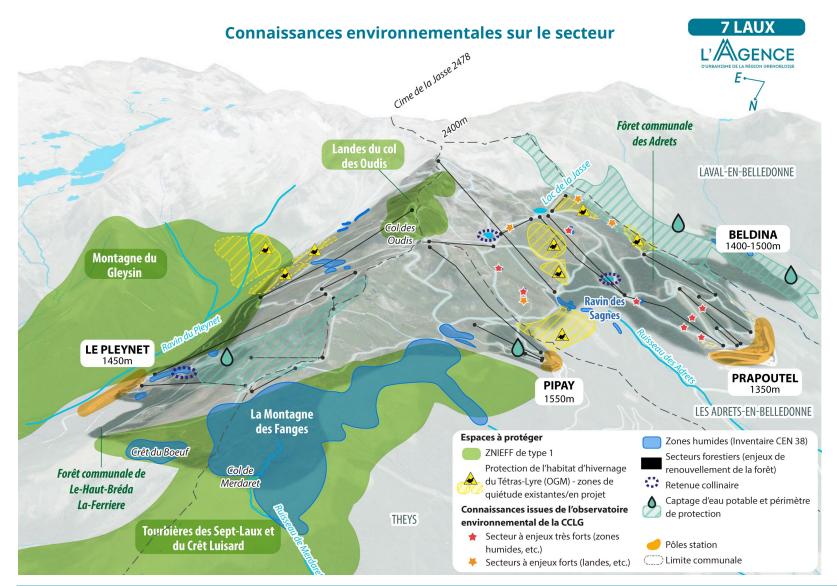
**Etudes en cours** – disponibilité de la ressource en eau (2025) / bilan carbone (2025)



## **Enjeux de restructuration urbaine de la station**

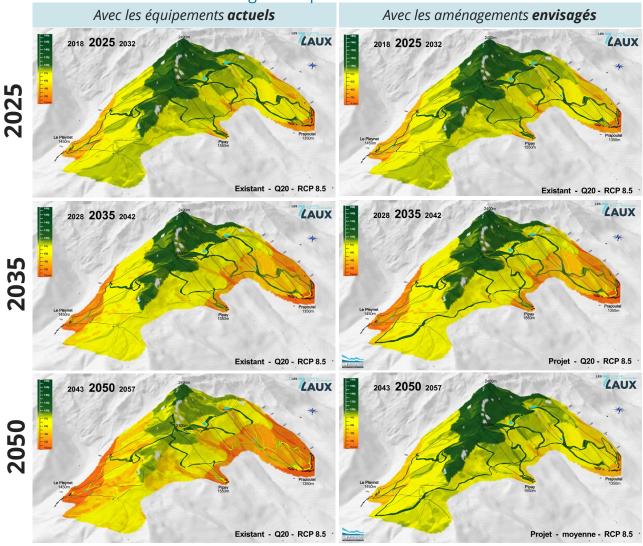
- A court-terme, des enjeux de rénovation d'urgence de certains ensembles bâti
- A moyen et long-termes, réorganiser les services publics d'accueil des visiteurs et résidents et expérimenter le multi-usages
- Réorganiser les circulations piétonnes, routières et le stationnement
- Etat des lieux des documents de planification: Les Adrets et Theys sont au RNU mais ont lancé des procédures d'élaboration de PLU, Le Haut-Bréda est doté d'un PLU 1ère génération, Laval-en-Belledonne dispose d'un PLU plus récent.





#### **Projections Climsnow**

Durée d'enneigement pour des saisons défavorables



Sur les cartes ci-contre est représenté le nombre de jours pendant lesquels la pratique du ski sera possible lors des saisons défavorables (Q20), en prenant en compte :

- le scénario RCP8.5 du GIEC,
- les équipements actuels (colonne de gauche) ou les projets d'aménagements envisagés (colonne de droite),
- et en fonction de l'horizon temporel considéré (du haut vers le bas : périodes de 15 ans centrées sur 2025, 2035, 2050).

RCP: Les projections climatiques dépendent des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre (GES), autrement appelés RCP. Les résultats présentés s'appuient sur le scénario RCP8.5 qui correspond à une poursuite de fortes émissions de GES et au prolongement de la trajectoire actuelle.

**Q20 :** paramètre qui permet d'identifier les conditions d'enneigement correspondant aux « saisons défavorables ». A l'horizon 2035 et 2050, le taux de retour de ces conditions qualifiées de défavorables, qui arrivaient 1 année sur 5 sur la période 1986-2015, est estimé à 40% et 50% respectivement. Pour 2050, cela correspond donc à 1 année sur 2. Aussi, la récurrence des saisons défavorables sera ainsi de plus en plus fréquente.

## PLAN GUIDE LES 7 LAUX

## Transition des activités de montagne

#### Ambitions / Avenir de la station



Le domaine skiable des 7 Laux est mature et les principaux investissements ont déjà été réalisés. L'enjeu est d'enclencher une **restructuration à moyen terme pour anticiper les évolutions à mettre en place** d'ici 10 - 15 ans, en lien avec les prévisions climatiques (notamment la prochaine phase de remplacement des remontées mécaniques, avec une réflexion sur l'altitude optimale des départs de pistes à enclencher).

Actions

Court terme
Moyen terme
d'ici début 2026

Après 2032

Intentions

Long terme
Après 2032

#### Adapter et faire évoluer le domaine skiable et ses équipements

#### Poursuivre l'entretien et la sécurisation du domaine skiable :

- Grandes inspections et rénovations électriques: rénovation électromécanique du TS Chamois (1), GI des TS de l'Aigle et de l'Eterlou, sondage du TS de l'Oursière
- Nemplacement régulier du parc de dameuses
- Remplacement de la membrane de la retenue de la Jasse de Prapoutel et la retenue du Pleynet 2
- Sécurisation du domaine skiable (risque avalanche)
- Etudes pour la reconstruction de **l'usine à neige** de Prapoutel

#### Assurer le bon fonctionnement du domaine skiable :

- **Créer une piste bleue** Les Rhodos (3) permettant un double retour station sécurisé et adapté aux débutants (Pipay et Prapoutel)
- Etudes pour la finalisation du réseau neige de culture des 7 Laux : piste Souchette, Chanterelle, Crêt Granier et Rhodos
- ➡ Faisabilité d'une solution d'alimentation du réseau neige sans stockage

Répondre aux besoins immédiats pour l'accueil du public et des familles, notamment en réfléchissant à une optimisation des locaux et en réorganisant l'occupation :

- **Réflexion en cours sur la rénovation des haltes-garderies** de Prapoutel et du Pleynet,
- Rénovation du centre aquatique de Prapoutel,
- Renforcement du nombre de toilettes publiques.

## Poursuivre l'entretien et la sécurisation du domaine :

- Reconstruire l'usine à neige de Prapoutel
  (4)
- **A Rétrofits d'enneigeurs** pour l'optimisation de la consommation énergétique et en eau
- Poursuivre le calendrier réglementaire des grandes inspections et rénovations électriques des remontées mécaniques
- Remplacement régulier du parc de dameuses

### Faire aboutir les derniers travaux de sécurisation de l'enneigement :

■ Terminer le réseau de neige de culture sur les pôles Prapoutel et Pleynet : piste Souchette, Chanterelle, Crêt Granier et Rhodos (5)

Lancer une mission de programmation urbaine globale incluant les besoins en services pour l'accueil des différents publics (selon les usages actuels et futurs)

- Engager la remontée des fronts de station
   (6)
- Pas de nouvelles créations de remontée mécanique à ce stade, poursuivre leur entretien en lien avec le bon fonctionnement du domaine skiable, selon l'état d'enneigement.
- Optimiser et moderniser les équipements de production de neige pour limiter la consommation d'eau et d'énergie.



## Transition des activités de montagne

Actions Intentions

Court terme Moven terme Long terme

d'ici début 2026

Moyen terme **2026-2032** 

Après 2032

#### Diversifier les activités et investir les ailes de saison

Lancer une étude prospective et d'impacts sur la diversification des activités de loisirs estivales aux 7 Laux

Déployer la stratégie « Camp de base » : structurer la diversification des activités autour des 3 pôles :

- Aménager les points de départ des camps de base (prioritaires et secondaires), accompagner de signalétique et équipements de confort (accueil vélos, accueil randonneurs....)
- Organiser et développer l'activité raquettes (liaison Prapoutel Pipay, Crêt du Bœuf-Pipay) (1)
- Organiser l'offre ski de randonnée autour du Pleynet et de Pipay (2)
- Développer l'offre de trail base trail Belledonne Nord et renforcer l'offre de course d'orientation
- Enrichir l'offre de découverte en lien avec la stratégie globale des stations communautaires, identifier et flécher des itinéraires de randonnées faciles à partir des différents camps de bases, pour une offre familiale
  - <u>Beldina</u>: créer des parcours ludiques pour les familles, valoriser des sentiers depuis le bureau d'information touristique jusqu'au chalet nordique (3)
- **Définir une offre VTT/VTTAE** via des parcours entre les camps de base, en améliorant la lisibilité de l'offre
- Qualifier et promouvoir l'offre de course d'orientation
- Approfondir la complémentarité entre l'offre de Fond de France et du Pleynet

Intégrer l'éducation à la pratique de la montagne dans les ambitions et aménagements pour la station :

- Yarren Créer une offre de **randonnée facile** à partir des camps de base
- Mettre en valeur **le site nordique de Beldina** pour créer un espace support et accompagner un programme de sorties pédagogiques (3)
- Mettre en place **le plan de gestion tétras-lyre** et déployer les actions de sensibilisation grand public et socio-professionnels (pédagogie autour des zones de quiétude et projet de création de 2 nouvelles zones de quiétude : Vallon 1 et Bedina 1) (4)
- S'appuyer sur **l'évènementiel** pour déployer les actions de sensibilisation

- Déployer le plan d'actions d'évolution des activités de loisirs estivales
- ➤ Poursuivre le déploiement du plan d'actions des camps de base (ex : développement d'une aire de bivouac au Pleynet) (5)
- Appuyer l'évolution des activités sur une offre évènementielle et enclencher les aménagements liés: notamment via un dispositif d'accueil événementiel à Pipay (6)
- Déployer les services publics en cohérence avec les nouveaux usages
- ➤ Poursuivre le plan de gestion tétras-lyre (projet de 3 nouvelles zones de quiétude) (7)
- Etudier les conditions d'une remise en exploitation du Grand Domaine (entre Pincerie et le Crêt du Poulet / le Barioz) en interrogeant un nouvel accès par Pipay (8)



#### **Transition** des activités de Montagne

Actions		Intentions
Court terme	Moyen terme	Long terme
d'ici début 2026	2026-2032	Après 2032

#### Veiller à la complémentarité et la cohabitation de l'ensemble des usages économiques de l'espace

Pastoralisme : structurer et optimiser la gestion en parc, sécuriser les points d'abreuvement et maîtriser les dynamiques de végétation 📦 Expérimenter via la création de tiers-lieux

- Alpage des Oudis : conforter le guartier principal de pâturage des Oudis en créant un logement pérenne pour le berger (1)
- Planifier la réouverture de milieux en cohérence avec le plan de gestion tétras-lyre et les activités de loisirs
- Mettre à disposition des abris d'urgence héliportables pour les bergers (prédation, reconquête d'alpage, expérimentation de site)

Sylviculture : coordonner les objectifs d'exploitation et de renouvellement forestiers avec les pratiques sportives et touristiques de la

Alpage des Oudis: étudier la création d'un station

- > Partager les calendriers de coupes et de pratiques sportives (notamment pour le VTT)
- > Associer les gestionnaires de la forêt aux projets d'aménagement en stations

Engager la diversification économique

- Réhabiliter l'immobilier de loisirs

Améliorer les conditions d'accueil des saisonniers

Pastoralisme: mettre à jour le diagnostic du pastoralisme en stations pour actualiser les actions prioritaires

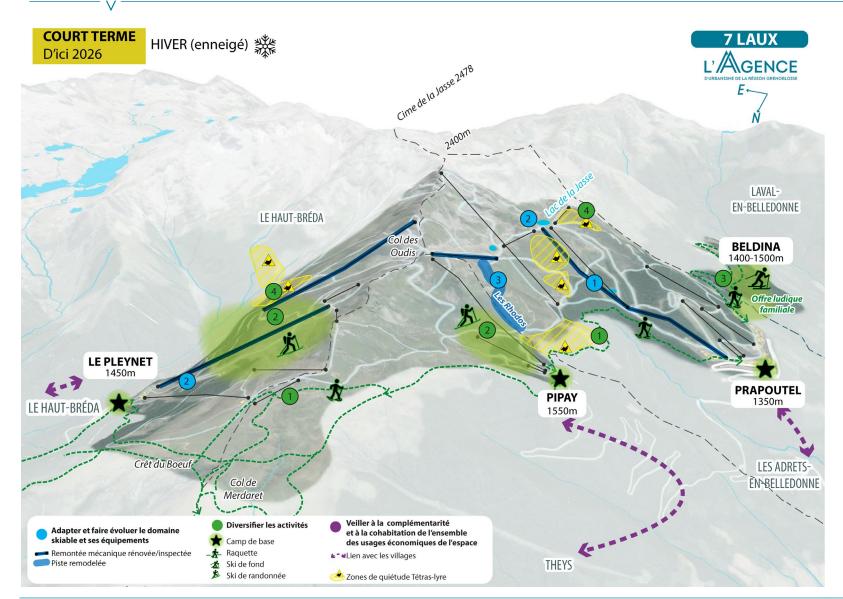
réel quartier de pâturage sur la Jasse avec hébergement du berger (2)

S'engager sur une **transition** économique plus large, moins dépendante de l'activité ski qui va se réduire en hiver.

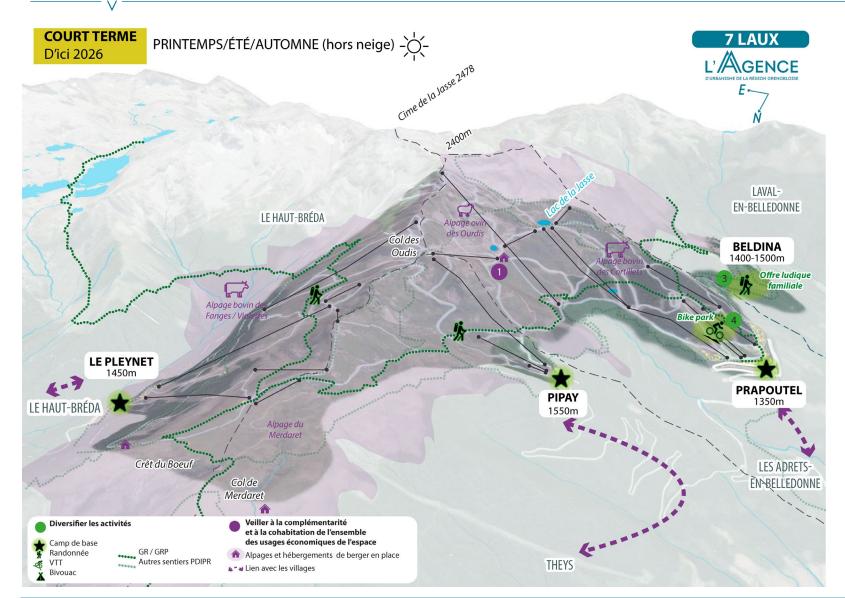
Engager un travail en transversalité à l'échelle du Grésivaudan (multi compétences) pour questionner le rôle de ces pôles économiques et leur vocation demain, en lien avec les villages supports.



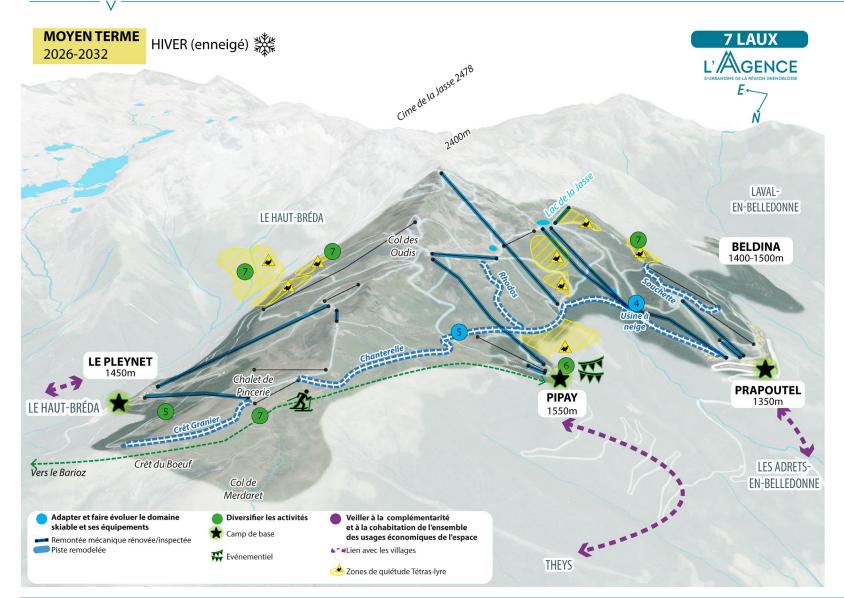
## Transition des activités de Montagne



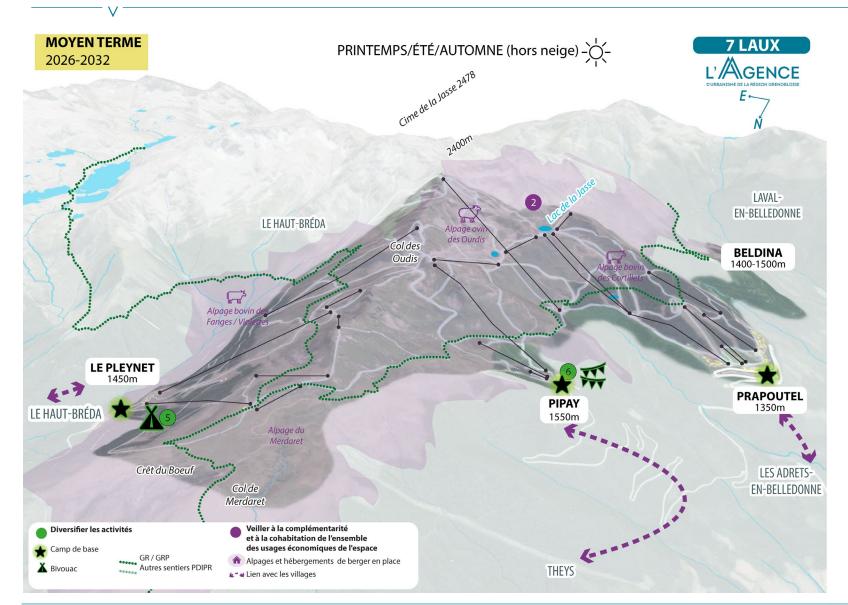
## Transition des activités de Montagne



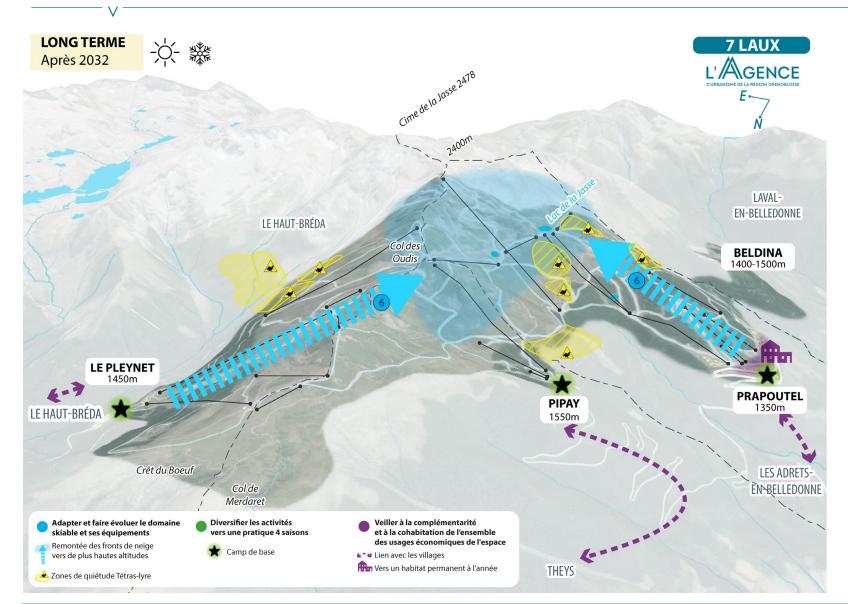
## Transition des activités de Montagne



# Transition des activités de Montagne



# Transition des activités de Montagne





### Ambitions pour le pôle station de Prapoutel

Un positionnement ambitieux pour **rénover et conforter** le bâti existant plutôt que d'investir sur de nouveaux fonciers et la construction neuve, avec des rénovations en cours (village vacances) ou déjà abouties (centre aquatique).

Une localisation qui offre un vrai **potentiel de résidentialisation** à long terme pour en faire un vrai pôle de vie à l'année. De nouvelles lignes destinations neige et nature à la rentrée 2024 qui offrent de nouvelles possibilités de mobilité pour les habitants et visiteurs.



1

Court terme - d'ici début 2026

Traiter les **urgences** : mise aux normes et mise en sécurité des bâtiments communautaires

Lancer les **études** de programmation urbaine globale 2

Moyen terme - 2026-2032

3

Long terme Après 2032

Entrer en phase de **programmation stratégique** pour optimiser/réorganiser les bâtiments existants et leurs usages

Expérimenter de **nouveaux usages/activités** 

## Urbanisme et services publics PRAPOUTEL

<u>Actions</u> <u>Intentions</u>

Court terme - d'ici début 2026 Traiter les urgences Moyen terme - 2026-2032

Entrer en phase de programmation stratégique

Long terme Après 2032

#### Rénover et adapter le bâti existant

Enclencher un plan de rénovation-réhabilitation des bâtiments en engageant des actions sur le parc CCLG et permettant la mise en sécurité des bâtiments les plus critiques :

- Sécurisation et mise aux normes des bâtiments communautaires
- Mener la rénovation du village vacances Les Ramayes, pour maintenir 500 lits sur le marché (1)
- Etude de faisabilité pour la réhabilitation du cinéma de Prapoutel inséré dans le Centre 7 (3)

Lancer une étude de programmation urbaine globale pour réorganiser les bâtiments autour des services que la CCLG propose et projette de proposer

➤ Copropriété des Cortillets, galerie du Centre 7, chalet vert, halte-garderie / centre aquatique (2) (3) à mettre à l'étude de façon prioritaire (salles de réunions, salles hors-sac, toilettes publiques, locaux divers...)

Définir un plan d'animation et d'accompagnement des copropriétés à la rénovation dans le cadre du Plan Local de l'Habitat

Disposer d'éléments programmatiques et objectivés pour la reconfiguration des bâtiments CCLG :

- Requalifier et réorganiser le bâtiment des Cortillets (2)
- Requalifier la galerie du centre 7 en évaluant des échanges d'usages entre les locaux, en lien avec l'accessibilité et la visibilité
- ➤ Retravailler les positionnements pour les services aux visiteurs et habitants (l'OT, la salle hors-sac, les caisses, les locaux de la SEMLG, les toilettes publiques...)

Déployer le plan d'animation et d'accompagnement des copropriétés à la rénovation dans le cadre du Plan Local de l'Habitat

Elaborer des scénarios de résidentialisation :

volonté de tester un format d'habitat permanent, mixé à de l'activité économique

#### Réhabiliter les espaces publics

Engager la définition du réaménagement du front de station comme espace d'interface entre domaine skiable, activités de loisirs et bâtiments (notamment secteur de la butte de Prapoutel) (1)



Actions Intentions

Court terme - d'ici début 2026

Traiter les urgences

Moyen terme - 2026-2032

Entrer en phase de programmation stratégique

Long terme Après 2032

#### Mobilité et parcours usagers: développer une offre de services en station

Réalisé : la signalétique d'information locale routière et piétonne, traitée en priorité car dégradation importante

Améliorer les conditions de stationnement dans le périmètre de la station :

- Créer des déposes minute et régularisation des emplacements PMR (1)
- Définir une nouvelle politique de stationnement
- Marquer les places de stationnement PMR et étudier l'accessibilité du stationnement aux services

Favoriser les mobilités douces, améliorer les parcours piétons et la visibilité des liaisons piétonnes sur les différents pôles de la station (2)

• Améliorer les cheminements depuis les giratoires et parkings

Prévoir des aménagements qui favoriseront la politique d'intermodalité, rendre visibles les accès et circulations pour les clients venant en transports en commun, en covoiturage ou en transport décarboné :

- Aménager des points d'arrêts pour la navette interne de Prapoutel (3)
- Mettre en place des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) (4)

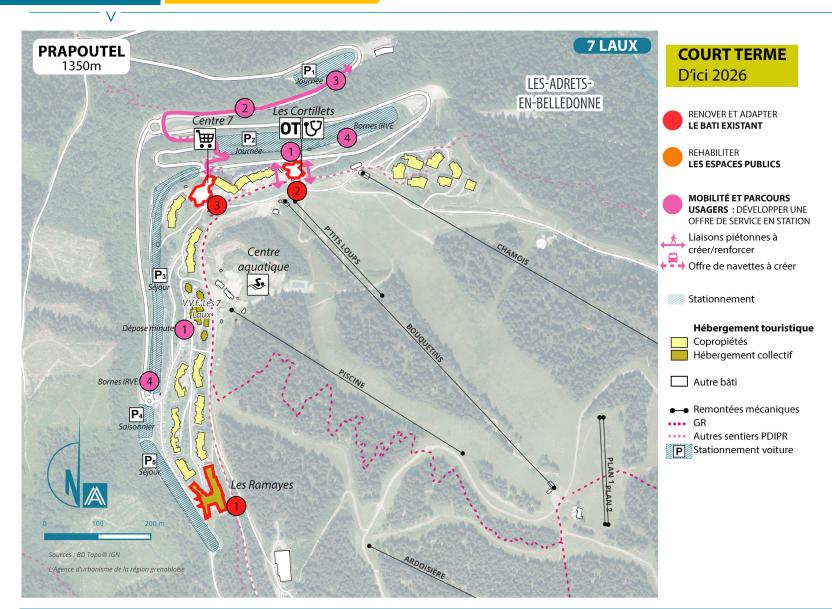
Poursuivre l'amélioration des conditions de stationnement dans le périmètre de la station:

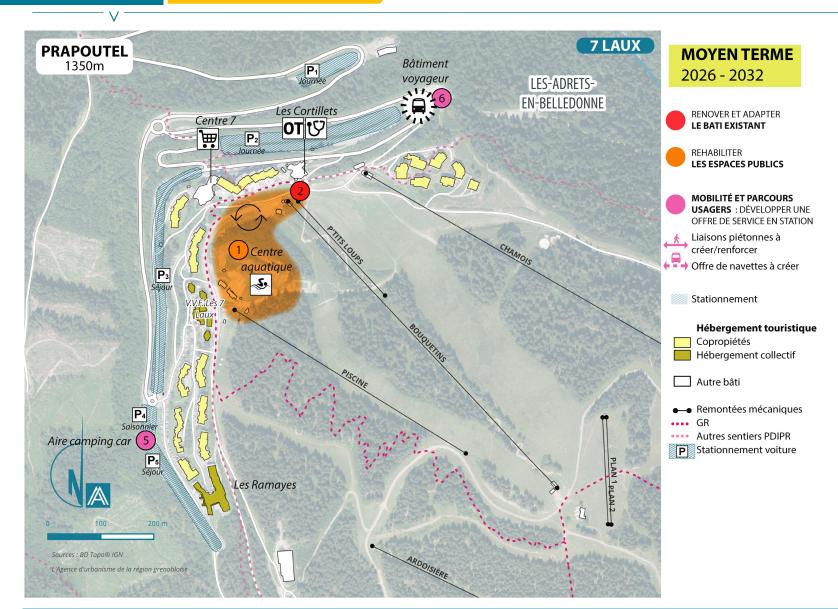
- Faisabilité de l'aménagement d'une aire de stationnement camping-car (5)
- Mettre en place la nouvelle politiquement de stationnement

Améliorer les conditions d'accueil des clients venant en transport en commun, en covoiturage ou en transport décarboné pour favoriser le changement de comportement :

- Faisabilité d'un bâtiment voyageurs pour les usagers des transports en commun (6)
- Continuer le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) à destination des excursionnistes et des séjournants









### Ambitions pour le pôle station du Pleynet

Un patrimoine bâti et des infrastructures (escaliers – passerelles) qui nécessitent des traitements en urgence. Des actions déjà en œuvre (rénovation de la salle polyvalente...).

Un objectif de rénover et conforter le bâti existant plutôt que d'investir sur de nouveaux fonciers et la construction neuve.



1

Court terme - d'ici début 2026

Traiter les **urgences** : mise aux normes et mise en sécurité des bâtiments communautaires

Lancer les **études** de programmation urbaine globale 2

Moyen terme - 2026-2032

g terme

Long terme Après 2032

Entrer en phase de **programmation stratégique** pour optimiser/réorganiser les bâtiments existants

Expérimenter de nouveaux usages/activités

Actions Intentions

Court terme - d'ici début 2026

Traiter les urgences

Moyen terme - 2026-2032

Entrer en phase de programmation stratégique

Long terme **Après 2032** 

#### Rénover et adapter le bâti existant

Enclencher un plan de rénovation-réhabilitation des bâtiments en engageant des actions sur le parc CCLG pour mettre en sécurité les bâtiments les plus critiques :

- Sécuriser et mettre aux normes les bâtiments communautaires (halte-garderie, salle polyvalente...)
- Réhabiliter et rendre accessible la Maison du Pleynet : réfection des escaliers, accessibilité PMR (1)

Enclencher un plan d'accompagnement à la rénovationréhabilitation des bâtiments privés dans la continuité des actions engagées sur le parc CCLG à Prapoutel : animation et accompagnement des copropriétés à la rénovation dans le cadre du Plan Local de l'Habitat

Lancer une étude de programmation urbaine globale pour réorganiser et optimiser les locaux appartenant à la CCLG autour des services que la collectivité propose et projette de proposer

**Déployer le plan d'accompagnement à la rénovation-réhabilitation** des bâtiments publics et privés

Mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'étude de programmation urbaine globale

#### Réhabiliter les espaces publics

Rendre lisibles les usages et améliorer la gestion des espaces publics :

Sécuriser la voie d'accès aux résidences en clarifiant les flux et en créant des déposes minutes 1

Rendre lisibles les usages et améliorer la gestion des espaces publics :

Créer un belvédère en encorbellement avec table d'orientation sur le cheminement piéton entre la Maison du Pleynet et les résidences (2)





Actions Intentions

Court terme - d'ici début 2026

Traiter les urgences

Moyen terme - 2026-2032

Entrer en phase de programmation stratégique

Long terme **Après 2032** 

Mobilité et parcours usagers: développer une offre de services en station

Réalisé : la signalétique d'information locale routière et piétonne, traitée en priorité car dégradation importante

Améliorer les parcours piétons et leur lisibilité (des stationnements vers le front de station) : \_\_\_

- Requalifier les rampes d'accès et l'escalier (1)
- Sécuriser l'accès Wiz Luge (2)

Prévoir des aménagements qui favoriseront la politique d'intermodalité, rendre visibles les accès et circulations pour les clients venant en transports en commun, en covoiturage ou en transport décarboné :

- Mettre en place des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
- Aménager le carrefour au pied du restaurant : créer un giratoire, matérialiser un stationnement pour les cars et des déposes minutes (3)

#### **Améliorer l'organisation du stationnement :**

- Clarifier les différentes zones de stationnement : parking randonneurs, parking journée, parking séjour
- Marquer les places PMR

Poursuivre l'amélioration des conditions de stationnement dans le périmètre de la station :

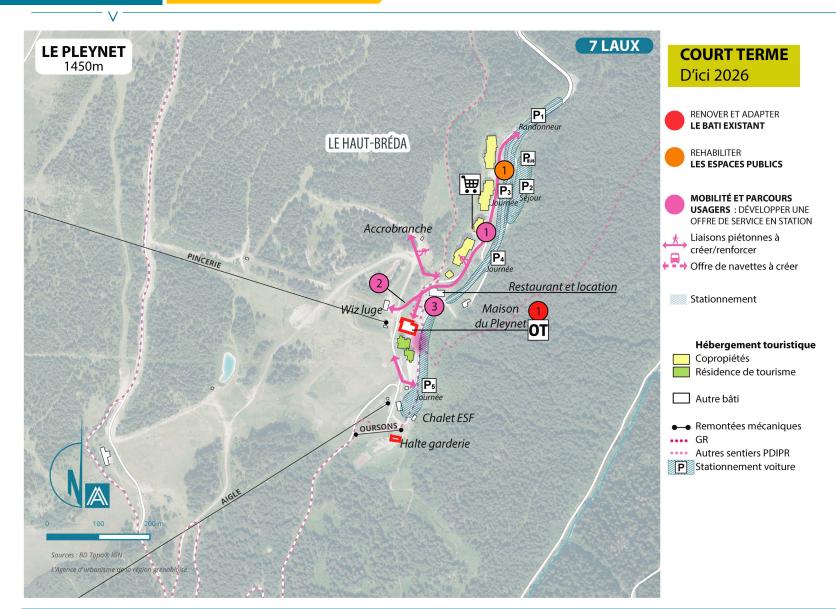
• Aménager une aire de stationnement camping-car (4)

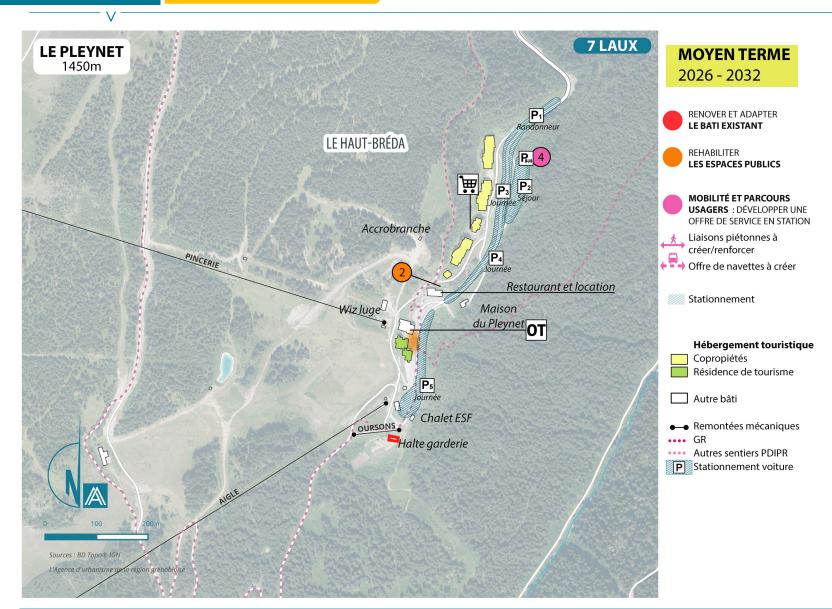
Améliorer les conditions d'accueil des clients venant en transport en commun, en covoiturage ou en transport décarboné pour favoriser le changement de comportement :

 Continuer le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) à destination des excursionnistes et des séjournants (parkings séjour et journée)



## Urbanisme et services publics LE PLEYNET





### **Urbanisme et services publics PIPAY**



### **Ambitions pour le pôle station de Pipay**

Maintien d'un pôle porte d'entrée du domaine avec équipements et services mais sans hébergements.

Renforcement de la vocation d'accueil d'évènementiel (culturel, sportif, musical...) du site, en complémentarité de l'offre touristique des 2 autres pôles des 7 Laux.



## Urbanisme et services publics PIPAY

Actions Intentions

Court terme - d'ici début 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme Après 2032

#### Rénover et adapter le bâti existant

Remettre aux normes et entretenir les bâtiments publics (traiter la problématique de l'assainissement, remplacement de la toiture de la salle hors-sac...) (1)

### Réhabiliter les espaces publics

Améliorer les conditions d'accueil des différents événements en développant les infrastructures et les équipements adaptés afin de devenir un site événementiel de référence

Mobilité et parcours usagers: développer une offre de services en station

Réalisé : la signalétique d'information locale routière et piétonne, traitée en priorité car dégradation importante

Améliorer les parcours piétons et la visibilité des liaisons piétonnes :

- Piétonniser le secteur haut (1)
- Marquer les places PMR (2)



